



## Heure supplémentaire

-----  
Par Arno 49

Bonjour,

Je suis chauffeur. Ma convention est carrière et matériaux. Je suis au 39h et bien souvent je fais plus. Ces heures en plus sont comptabilisées dans un panier géré sur une feuille Excel.

Ma question est les heures doivent t elles être majorée ?

Autre question je reçois mon planning tout les soirs pour le lendemain et mon employeur se permet de notifier dessus que je suis en récupération parce que il y a pas de commande ce jours là et donc il prend dans mes heures jusqu à aller dans le solde négatif.Des collègues qui on des enfants, réserve le centre aéré pour le mercredi et comme moi le mardi soir ils reçoivent le même planning que moi et ils sont marqué en récupération.J aimerais que l on m éclaire sur cette façon de procéder et si c est vraiment légal. Merci d avance.